



Radiation chambre des metiers

Par **emma7025_old**, le **05/10/2007 à 22:13**

Travailleur non salarié et associé d'une sarl durant 3 ans, j'ai repris une activité salariée depuis septembre 2006.
Depuis 1 an, je n'arrive pas à obtenir ma radiation auprès de la chambre des métiers car je ne suis pas inscrite au registre du commerce et des sociétés alors qu'à l'époque toutes les démarches avaient été faites, parution dans le journal et greffe.
Je me retrouve aujourd'hui dans une impasse car personne ne peut résoudre mon problème.
cette situation m'oblige à devoir continuer à payer des cotisations auprès d'organismes comme la ram, l'urssaf alors que je n'exerce plus.
Je ne sais plus quoi faire pour régulariser cette situation.
En espérant que vous puissiez m'aider.
Cordialement.